



Université Catholique de l'Ouest

LIVRET DES ETUDES
2016-2017

Licence Culture et Langues
Mention Lettres Modernes

1^{ère} année

FACULTE DES HUMANITES

Doyen de la Faculté : **Yannick Le Boulicaut**
Responsable de formation : **Anne Prouteau**
Responsable des études : **Anne Prouteau**

SOMMAIRE

INFORMATIONS GENERALES.....	5
INFORMATIONS RELATIVES AUX LICENCES.....	7
1 – Mineures.....	7
2 – Projet Professionnel de l'Etudiant.....	9
3 – C2i.....	10
4 – Examens.....	11
ORGANISATION DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE.....	13
Déroulement des épreuves.....	14
Résultats et délivrance des diplômes.....	16
CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2016-2017	17
ORGANISATION DU SEMESTRE 1.....	19
ORGANISATION DU SEMESTRE 2.....	27

INFORMATIONS GENERALES

L'Université Catholique de l'Ouest est dirigée par le Recteur, Monsieur Dominique VERMERSCH, assisté par deux vice-recteurs, Monsieur Olivier LE BERRE et Monsieur Laurent PERIDY, et deux délégués généraux, Monsieur Patrick BARBIER (Délégué à la Vie étudiante et à la Culture) et Monsieur Benoît RAVELEAU (Délégué à la Formation permanente et professionnelle).

A partir de Septembre 2014, la Faculté des Humanités de l'Université Catholique de l'Ouest se déploie sur cinq campus (Angers, Arradon, Guingamp, Laval, Papeete). Pour le campus d'Angers, la Faculté des Humanités correspond à la fusion de trois instituts, à savoir : l'IPLV, l'IALH et les formations en sciences de l'information et de la communication de l'ISCEA. En s'appuyant sur l'expertise professionnelle et l'héritage académique de ces trois Instituts, la Faculté des Humanités regroupe les formations d'arts plastiques, histoire, histoire de l'art, information-communication, langues, lettres et musique et musicologie afin d'ouvrir à l'interdisciplinarité, renforcer les dispositifs d'accompagnement de l'étudiant et mettre en œuvre des formations de qualité reconnues par l'insertion professionnelle d'un important réseau d'anciens étudiants.

Elle constitue la seule Faculté des Humanités sur le territoire national.

Décanat de la Faculté des humanités :

- _ Doyen : **Yannick Le Boulicaut**
- _ Secrétaire général de Faculté : **Pierre BOUILLON**
- _ Vice-doyen à la Formation : **Sophie ROCH-VEIRAS**
- _ Vice-doyen à la Recherche et à l'Innovation : **Daniel LEVEQUE**

Pour toute question (cours, orientation, ouverture disciplinaire, examens, méthodologie, etc.), l'étudiant s'adresse **prioritairement** au responsable de la formation Lettres modernes, **Madame Anne Prouteau**.

Toute demande de rendez-vous auprès du responsable est effectuée par l'étudiant par mail ou à la fin d'un cours (anne.prouteau@uco.fr).

L'accueil de la Faculté des Humanités est assuré au cinquième étage du bâtiment Bazin).

INFORMATIONS RELATIVES AUX LICENCES

1 – Mineures (parcours-type)

Dès la Licence 1, au sein des licences de la Faculté des Humanités de l'UCO, l'étudiant choisit une mineure (60 heures/semestre), en complément de sa Majeure (par ex. Lettres). Il est conseillé à l'étudiant de choisir une mineure en fonction du projet professionnel qu'ils envisagent.

Cependant, ces mineures permettent plusieurs ouvertures quant aux réorientations des étudiants et aux passerelles qu'ils peuvent désirer suivre ; ainsi, il est possible de changer de mineure à l'issue du semestre 1 et du semestre 2, ou même d'inverser Majeure et mineure (si celle-ci est offerte dans la majeure sur le site de formation) à l'issue du semestre 1 et du semestre 2. Pour cela, l'étudiant doit contacter un mois avant la fin du semestre le responsable de formation de la licence suivie. Le changement se fait de manière encadrée, après motivation de la demande par l'étudiant.

A partir du semestre 3, les éventuels changements d'orientation ne sont plus automatisés et nécessitent un entretien concernant le projet de formation et d'insertion de l'étudiant.

Les mineures proposées sur le campus d'Angers sont les suivantes :

1. Sociétés, cultures, frontières européennes
2. Langues et cultures
3. Lettres, culture et expression créative
4. Sciences Politiques
5. Économie, communication et management
6. Culture et enjeux patrimoniaux
7. Journalisme, multimédia et réseaux sociaux
8. Droit
9. Expériences plastiques et design graphique
10. Histoire de l'art
11. Information et communication
12. Musiques actuelles et paysages sonores
13. Théâtre
14. Philosophie

SOCIETES, CULTURES, FRONTIERES EUROPEENNES

Approfondir les enjeux contemporains de la place de l'Europe dans le monde à travers une analyse résolument pluridisciplinaire qui emprunte aussi bien à l'histoire qu'à la géographie, à la sociologie qu'à la géopolitique ou encore à l'art. Des fondements culturels de l'Europe à l'histoire de la construction européenne, cette mineure vise à développer la réflexion et renforcer la culture générale nécessaire à la plupart des concours (journalisme, fonction publique, organisations internationales) et à de nombreux masters.

LANGUES ET CULTURES

Développer les compétences linguistiques en s'appuyant sur des bases grammaticales, lexicales et syntaxiques solides, tout en permettant d'appliquer ces connaissances aux domaines culturels, artistiques, historiques et médiatiques. Ce parcours propose le développement de 2 langues qui doivent être travaillées de façon conjointe afin que leur niveau de maîtrise puisse être équivalent.

LETTRES, CULTURE ET EXPRESSION CREATIVE

Développer des connaissances et des compétences dans le domaine de la littérature au sens large du terme : ainsi ce sont les rapports entre la littérature et les arts (cinéma, peinture, musique...), la connaissance des métiers du livre, de la presse écrite ou encore les techniques de la lecture, de l'écriture créative qui doivent enrichir le parcours de l'étudiant en lui permettant d'avoir à la fois une solide culture générale et des capacités d'analyse critique.

SCIENCES POLITIQUES

Acquérir les bases nécessaires à une appréhension des questions politiques et comprendre les problématiques internationales liées à la mondialisation, aux institutions internationales et aux évolutions des stratégies internationales des États. Analyse approfondie de l'actualité européenne et internationale en anglais.

ÉCONOMIE, COMMUNICATION ET MANAGEMENT

Se spécialiser dans les domaines ayant trait à l'environnement général de l'exercice d'une activité économique et au fonctionnement des organisations (niveaux macro et micro, interne et externe). Approches économique et juridique, notions de veille, de communication et de management seront détaillées en tenant compte de la spécificité des organisations concernées (entreprises, collectivités territoriales, etc.)

CULTURE ET ENJEUX PATRIMONIAUX

Acquérir un socle de connaissances autour des arts (histoire de l'art, cinéma, musique), des institutions culturelles, de leur histoire - française et européenne - en s'interrogeant notamment sur les problématiques liées aux notions complexes de « Patrimoine » et de « Médiation culturelle ». Cette mineure permet de préparer un projet professionnel lié aux métiers du secteur culturel.

JOURNALISME, MULTIMEDIA ET RESEAUX SOCIAUX

Acquérir des connaissances et des compétences pour développer un projet professionnel lié au journalisme, mais également à la communication digitale, notamment autour de la production, la gestion et des techniques de l'information, en particulier appliquées à un environnement médiatique numérique.

DROIT

Acquérir des connaissances et des compétences centrales en sciences juridiques, tout en permettant le dialogue avec les disciplines frontalières, afin de comprendre le rôle du droit dans le développement et l'organisation des institutions et des sociétés. Approches historiques et philosophiques de l'évolution du Droit et maîtrise des systèmes administratifs et judiciaires de la France et de l'Union Européenne.

EXPERIENCES PLASTIQUES ET DESIGN GRAPHIQUE

Réalisations visuelles et/ou sonores en lien étroit avec l'art contemporain, avec la mise en situation dans des espaces donnés et/ou inventés de différentes techniques d'expression et de représentation, à travers l'utilisation de pratiques artistiques traditionnelles (dessin,

peinture, sculpture, photographie), en lien avec les outils multimédias récents (projections vidéo, son et éclairage). Création d'objets de communication visuelle liés au domaine artistique.

HISTOIRE DE L'ART (pour non-spécialistes)

Ouverture aux non-spécialistes, afin d'acquérir un socle de connaissances en Histoire générale de l'art par l'étude des différentes périodes artistiques, des origines antiques aux pratiques contemporaines. Les thématiques retenues, associées à des enseignements d'esthétique, permettent d'envisager les axes essentiels de la réflexion et des créations artistiques occidentales.

INFORMATION ET COMMUNICATION (pour non-spécialistes)

Ouverture aux non-spécialistes, afin d'acquérir et développer des compétences et connaissances dans les domaines de la production, du traitement et de la diffusion de l'information, ainsi que des enjeux et impacts de la communication au sens large du terme. Etude des usages médiatiques et du rôle des industries culturelles, avec également une coloration politique et institutionnelle des sciences de l'information et de la communication.

MUSIQUES ACTUELLES ET PAYSAGES SONORES

A travers une pratique musicale régulière, développement des compétences autour des musiques actuelles (amplifiées notamment) et de l'illustration sonore sous toutes ses formes (bande son de film, documentaire, bruitages, ambiances, design sonore etc.). Synthèse entre cours théoriques et pratiques thématiques, en partenariat avec le Chabada et Sans-Détour, l'un des trois grands éditeurs français de jeu de rôle sur table.

THEATRE

Explorer les connaissances fondamentales concernant les grands textes du théâtre, son histoire en tant qu'art lié à des développements linguistiques et socio-culturels, ainsi que sa pratique sous plusieurs aspects techniques, afin de permettre aux étudiants de monter en compétence dans le jeu, la mise en scène et la gestion de projet théâtral. Association avec des partenaires culturels locaux, comme le NTA notamment.

PHILOSOPHIE

Acquérir un socle de connaissances conceptuelles à travers l'étude de textes et de questions incitant à la réflexion argumentée des étudiants, à travers l'analyse des grandes périodes philosophiques (de l'époque antique à l'époque contemporaine) et des grandes questions philosophiques (langage, logique, connaissance, métaphysique et éthique).

2 – Projet Professionnel de l'Étudiant

L'UCO propose dans toutes les facultés, un dispositif intitulé « Projet Professionnel de l'Étudiant » (PPE) destiné à nourrir la réflexion de l'étudiant en licence sur les possibilités qui s'offrent à lui en termes professionnels, s'il ne s'est pas d'ores et déjà inscrit dans un parcours « Métiers de l'Enseignement ». L'objectif est de mettre en œuvre une dynamique, de donner une méthode permettant de rendre l'étudiant acteur de son orientation dans ses choix à venir. Ce dispositif est mis en place par des enseignants des facultés et des conseillers d'orientation du SOI. Cet enseignement en licence 1^{ère} année se déroule sur l'ensemble des deux semestres.

3 – C2i

Dans le but de développer et valider la maîtrise des technologies de l'information et de la communication par les étudiants en formation dans les établissements d'enseignement supérieur, le Ministère de l'Education Nationale a institué le Certificat Informatique et Internet, ou C2i.

L'Université Catholique de l'Ouest est reconnue depuis 2005 comme centre certificateur, c'est-à-dire habilitée à délivrer le C2i sous condition de succès à un certain nombre de tests théoriques et pratiques, selon un cahier des charges défini au niveau national par le ministère. Dans la suite de ce livret vous trouverez les informations relatives au C2i : formations, validations et finalement certification

Pourquoi le C2i ?

▪ Quelques chiffres

Entre 2001 et 2012, le nombre d'internautes (individus de plus de 11 ans) en France est passé de 11,9 millions à plus de 40 millions ; 58% des Français étaient internautes en 2007, ce chiffre a doublé en 2012. (Source : Médiamétrie).

▪ Un atout professionnel

Dans un curriculum vitæ, les termes de Toefl ou Toeic ont chassé les approximations de la rubrique « Langues » en termes de compétences linguistiques. Il en sera probablement de même pour le C2i niveau 1 (généraliste et transversal) et le C2i niveau 2 (rattaché à la spécificité numérique d'une profession) qui vont prendre place dans la rubrique « Informatique » du CV et feront partie demain des critères d'embauche des secteurs privé et public.

▪ Un outil d'intégration

Outre l'atout professionnel majeur que représente le C2i, celui-ci participe à l'intégration de l'étudiant dans la vie numérique qui touche désormais tous les domaines de notre quotidien : gestion, consommation, loisirs, culture...

▪ Une obligation pour les enseignants

La rapide évolution des technologies de l'information et de la communication (TIC) a engendré au cours de ces dernières années une progression notable des équipements disponibles dans les établissements d'enseignement. Les instructions officielles et les nouveaux programmes prennent en compte cette évolution. Tout enseignant est désormais concerné par l'usage des outils propres à ces technologies et leur intégration dans les pratiques pédagogiques (Extrait du Bulletin Officiel de l'Education Nationale, mars 2004).

La conséquence de ce texte officiel est que vous devez être en possession des compétences du C2i niveau 1 pour pouvoir vous inscrire à une certification de niveau 2. Ceci sera notamment exigé pour intégrer les Masters d'enseignement (qui préparent au C2i niveau 2 « métier de l'enseignant »).

Depuis la rentrée 2007, le brevet informatique et internet (B2i) est devenu obligatoire pour obtenir le brevet des collèges. Mise en œuvre au sein des collèges depuis 2001, cette épreuve a fait l'objet d'une réévaluation par le ministère de l'Education nationale, qui a décidé de

l'imposer aux collégiens, en plus de la moyenne obtenue entre les épreuves écrites de l'examen terminal et le contrôle continu.

Présentation du C2i niveau 1

▪ **Le niveau d'exigence applicable à tous les étudiants**

Suite logique du B2i (Brevet informatique et internet), le C2i niveau 1 a pour objectif de permettre aux étudiants de maîtriser les compétences qui sont désormais indispensables à la poursuite d'études supérieures et d'être capables de faire évoluer ces compétences en fonction des développements technologiques. Enfin, il vise à établir qu'ils maîtrisent des compétences qui les aideront à s'insérer dans le monde des activités professionnelles à la fin de leur cursus.

Ainsi, le C2i niveau 1 atteste de la maîtrise d'un ensemble de compétences nécessaires à l'étudiant pour mener les activités qu'exige aujourd'hui un cursus d'enseignement supérieur : recherche, création, manipulation, gestion de l'information, récupération et traitement des données, gestion des données, sauvegarde, archivage et recherche de ses données, présentation en présentiel et à distance du résultat d'un travail, échange et communication à distance, production en situation de travail collaboratif, positionnement face aux problèmes et enjeux de l'utilisation des TIC : droits et devoirs, aspects juridiques, déontologiques et éthiques...

▪ **Organisation du C2i**

Le C2i est intégré à la Licence en UE et réparti sur les 2 semestres de L1.

Le référentiel des compétences est constitué de cinq domaines spécifiques au C2i niveau 1 :

*Domaine D1 : Travailler dans un environnement numérique évolutif

*Domaine D2 : Être responsable à l'ère du numérique

*Domaine D3 : Produire, traiter, exploiter et diffuser des documents numériques

*Domaine D4 : Organiser la recherche d'informations à l'ère du numérique

*Domaine D5 : Travailler en réseau, communiquer et collaborer.

▪ **Validation du C2i**

Les validations seront effectuées sous forme de QCM, dossier et/ou contrôle des compétences sur poste (Dossier numérique de compétences à venir).

Chaque validation semestrielle vaudra pour l'UE C2i1 dans le cadre de la Licence.

Quant à l'obtention du C2i1, l'étudiant devra valider chacun des 5 domaines – en pratique et en QCM – sans compensation (ni entre pratique et QCM ni entre domaines).

Chaque domaine sera validé individuellement. Cette modalité de non compensation n'intervient pas pour obtenir le semestre de la licence.

L'étudiant pourrait donc être admis par compensation au semestre avec une note inférieure à 10 en informatique, mais ne le serait pas au C2i.

Le certificat est délivré sur compétences acquises mais sans notation.

4 – Examens

Les règles de validation et de compensation

Les enseignements de L1 sont validés par un contrôle continu qui peut prendre un certain nombre de formes selon le cours : évaluations en cours et/ou évaluation hors cours (devoir sur table, oral, travail personnel), ou encore dossier.

Au **sein de chaque UE**, la compensation entre les notes obtenues aux différents éléments constitutifs de l'UE s'effectue sans note éliminatoire (sous réserve que l'ensemble des épreuves ait été subi). Toute UE où la moyenne (10/20) est obtenue est définitivement acquise.

Il y a une **compensation des UE à l'intérieur du semestre** si la moyenne au semestre est supérieure à 10/20. Les UE sont alors obtenues par compensation avec le nombre de crédits qui leur est associé. L'obtention de la moyenne générale pour les UE d'un même semestre implique, par compensation le cas échéant, l'acquisition définitive de toutes les UE de ce semestre. Toute UE obtenue, soit directement soit par compensation, est définitivement acquise avec les crédits qui s'y rapportent.

La compensation **s'effectue également par compensation annuelle**, les semestres d'une même année pouvant être validés dans leur totalité si la moyenne des deux atteint 10/20.

Dans le cas où le semestre n'est pas validé, toute UE non obtenue en première session doit être représentée obligatoirement en seconde session dans les disciplines dont la note est inférieure à 10/20. La note attribuée en session de rattrapage à un élément constitutif (EC) est la meilleure des deux notes.

Toute UE non obtenue à l'issue de la seconde session, soit directement, soit par compensation, et qui implique l'absence de validation d'un semestre doit être représentée intégralement au cours de l'année universitaire suivante dans le cadre des modalités définies relatives à la gestion des semestres en retard.

La composition des jurys de licence

Les jurys de licence sont sous convention avec l'Université d'Angers.

Pour chaque mention et année de formation, le jury est composé d'un Président et de membres de jurys choisis par l'Université d'Angers et l'Université Catholique de l'Ouest.

Ce jury valide définitivement l'année universitaire au vu des résultats de chaque semestre, examine les situations particulières qui lui sont soumises et arrête s'il y a lieu des dispositions spécifiques pouvant conduire à la validation des études liées à ces situations.

Il prononce l'acquisition du diplôme correspondant à l'année de formation considérée.

Le jury annuel par année de formation se décompose en jurys semestriels sous l'autorité du Président. Ces jurys semestriels sont chargés de l'examen des résultats des étudiants en vue de la validation des unités d'enseignement et/ou de l'ensemble de celles-ci, soit directement, soit par compensation ; ils examinent s'il y a lieu les situations des candidats « en gestion de semestres en retard » notamment pour suspendre leur validation ou prononcer celle-ci.

Les conditions de délivrance de la licence et des mentions

Pour obtenir la Licence, l'étudiant doit avoir obtenu les 180 crédits correspondant aux semestres S1 à S6.

Pour l'attribution d'une mention au diplôme, le calcul de la moyenne se fait sur les deux derniers semestres S5 et S6 de la troisième année de licence.

Il n'y a pas de mention si la moyenne générale est inférieure à 12/20.

La mention est :

Assez bien	de 12,00 à 13,99
Bien	de 14,00 à 15,99
Très bien	à partir de 16,00.

Cas d'absence aux épreuves

L'absence au contrôle continu est sanctionnée par la note zéro (*0 informatique*), prise en compte dans le calcul de la moyenne. Les absences au contrôle continu pourront être justifiées par un document original : certificat médical original avec cachet du médecin, certificat de décès d'un parent proche, certificat d'hospitalisation, convocation à un concours, permis de conduire, Journée Défense et Citoyenneté, congrès syndical. *Le justificatif devra être présenté dans les 48h.* En cas d'absence justifiée, l'étudiant bénéficiera d'une session de remplacement.

ORGANISATION DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

Le calendrier universitaire est arrêté dans le courant de l'année précédente et diffusé à la rentrée universitaire.

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées au plus tard dans le mois qui suit la rentrée universitaire. Elles sont précisées dans ce livret au sein de chaque tableau de formation et après chaque présentation d'enseignement.

L'arrêté de nomination des jurys par niveau de formation est affiché pour communication de la composition des jurys aux étudiants préalablement au début des épreuves du premier semestre.

Les épreuves, écrites ou orale durant le semestre sont sous la responsabilité du professeur, l'épreuve hors cours est organisée par l'institut, la convocation des étudiants se fait par voie d'affichage avant le début des épreuves (et comporte toutes indications précises concernant la date, l'horaire, le lieu précis pour chaque épreuve clairement mentionnée sous son libellé officiel).

Les surveillants doivent vérifier l'identité des candidats avant l'entrée dans la salle ou pendant l'épreuve. Les étudiants doivent pouvoir présenter leur carte d'étudiant ou, à défaut, une pièce d'identité avec leur photo. Les étudiants émargent la liste d'appel à la fin de

l'épreuve lors de la remise de leur copie. Les surveillants vérifient le nombre de copies par rapport au nombre d'émargements.

Il appartient aux surveillants d'autoriser les retardataires à composer au cours de la première heure d'épreuve : toutefois leur admission tardive ne donnera lieu à aucune majoration de la durée de composition de l'épreuve, qui s'achèvera à l'heure prévue pour l'ensemble des étudiants.

Déroulement des épreuves

Les surveillants doivent vérifier l'identité des candidats soit avant l'entrée dans la salle d'examen soit pendant l'épreuve. Les étudiants doivent être porteurs de leur carte d'étudiant ou à défaut d'une pièce d'identité avec leur photo. Les étudiants émargent la liste d'appel à la fin de l'épreuve lors de la remise de leur copie. Les surveillants vérifient le nombre de copies par rapport au nombre d'émargements.

Il appartient aux surveillants d'autoriser les retardataires à composer au cours de la première heure d'épreuve : toutefois leur admission tardive ne donnera lieu à aucune majoration de la durée de composition de l'épreuve qui s'achèvera à l'heure prévue pour l'ensemble des étudiants.

Prévention des fraudes – plagiat

La procédure disciplinaire est régie par les dispositions du décret n°92-657 du 13 juillet 1992.

Relève de la procédure disciplinaire, tout étudiant de l'UCO lorsqu'il est auteur ou complice d'une fraude, tentative de fraude ou plagiat, ou à l'occasion de son inscription dans l'établissement.

Définition de la fraude : est considéré comme fraude, tout acte commis par un(e) étudiant(e), ou par toute personne qui en a été complice, qui peut avoir pour résultat la falsification de son évaluation ou de celle d'un(e) autre étudiant(e). Lors des examens, le responsable de la salle d'examen prend toutes mesures pour faire cesser la fraude ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des candidats concernés. Il récupère tous les éléments de preuve. Le surveillant dresse un procès-verbal contresigné par les autres surveillants, et par le ou les auteurs de la fraude ou de la tentative de fraude. En cas de refus de contresigner, mention est portée au procès-verbal.

Définition du plagiat : le plagiat consiste à s'inspirer d'un modèle que l'on omet délibérément ou par négligence de désigner. Le plagiaire est celui qui s'approprie frauduleusement le style, les idées, ou les faits.

A la rentrée universitaire, puis lors du dépôt de son mémoire ou de tous travaux « lourds » (selon l'institut), l'étudiant s'engage, par écrit, au respect de non-plagiat (cf. annexe « Charte de non plagiat »).

En cas de plagiat, le responsable dresse un procès-verbal qui sera adressé à la section disciplinaire dont relève l'UCO.

L'outil EPHORUS est à la disposition des enseignants qui déposent le fichier à vérifier : .txt, .doc, .pdf. Ce logiciel compare le contenu en le croisant avec des recherches internet et des bases propres. Un rapport est renvoyé (sous 30min) à l'enseignant lui indiquant le pourcentage de texte plagié et en colorant en rouge les parties du texte qui lui semblent plagiées ; c'est à l'enseignant d'interpréter toutes ces données pour conclure ou non d'un plagiat.

Procédure disciplinaire

Le SU adresse à l'autorité compétente la demande de saisie de la section disciplinaire accompagnée des pièces suivantes :

- . Nom et prénom de l'étudiant
- . Date et lieu de naissance
- . Adresse postale
- . PV de constat de fraude ou de plagiat
- . Si fraude, photocopie de la copie d'examen
- . Si plagiat, logiciel ayant permis de constater le plagiat
- . Tout élément de preuve.

Dans l'attente de la section disciplinaire, le jury délibère normalement sur les résultats du candidat. Aucun relevé de notes n'est délivré avant que la section disciplinaire ne se soit prononcée et que le jury de délibération ait eu lieu. Un courrier est adressé à l'étudiant, l'informant que la réglementation oblige l'établissement à attendre la saisie de la section disciplinaire dont il fait l'objet, pour lui communiquer ses résultats, et l'invitant à participer à la 2ème session. En cas de refus de bénéficier de la 2ème session, l'étudiant doit en informer le Secrétariat Universitaire par courrier.

En cas de 2ème session, l'étudiant est donc convoqué à l'épreuve concernée par la suspicion de fraude ou de plagiat et à toutes les épreuves inférieures à 10 dans les UE non acquises (pas de compensation du semestre).

La section disciplinaire se prononce sur les sanctions suivantes après avoir permis au candidat de présenter sa défense :

1/ l'avertissement

2/ le blâme

3/ l'exclusion temporaire ou définitive, éventuellement avec sursis, de l'Université ou de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Toute sanction précédente prononcée entraîne au minimum la nullité de l'épreuve pour l'intéressé et la section décide s'il y a lieu de prononcer la nullité du groupe d'épreuves ou l'ensemble de la session d'examens.

L'étudiant peut former un recours devant le CNESER dans les 2 mois de la notification de la décision. L'appel est suspensif sauf si la section disciplinaire a décidé que la sanction serait immédiatement exécutoire nonobstant appel.

La section disciplinaire peut ordonner l'affichage de ses décisions à l'intérieur de l'établissement mais sans mentionner le nom de la personne sanctionnée (sauf en cas d'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur). Cet affichage doit être fait de façon visible dans les instituts.

Conseil de régulation de l'UCO

Concernant les présomptions de fraude à l'inscription et/ou la contestation des résultats, il est proposé de mettre en place par l'UCO un **Conseil de régulation** composé du Vice-recteur chargé de la vie académique, du Responsable du Secrétariat Universitaire, du Directeur d'institut, du Responsable Pédagogique du diplôme concerné (d'un représentant

étudiant à la demande du Conseil) qui fournira un avis au Recteur de l'UCO. Le Conseil de régulation rend compte au Président de jury s'agissant d'une contestation des résultats.

Résultats et délivrance des diplômes

La proclamation des résultats intervient à l'issue des délibérations des jurys par voie d'affichage. L'affichage des résultats concerne l'admission, ou l'ajournement à la seconde session ou définitif.

Les relevés de notes individuels sont ensuite envoyés par le Secrétariat Universitaire aux étudiants.

Dans tous les cas, la communication téléphonique des résultats est exclue.

Chaque étudiant a la possibilité de consulter ses copies selon les modalités clairement définies et affichées dans son institut.

Tout recours est à présenter par l'étudiant auprès du Président de jury, lequel en informe le Recteur de l'UCO et le Recteur d'Académie. Le Recteur de l'UCO saisit le conseil de régulation pour examen et avis.

La délivrance du diplôme national de licence, et de DEUG revêtu du visa du Recteur d'Académie, intervient dans un délai de six mois après la proclamation des résultats.

Les présentes dispositions sont applicables à tous les étudiants inscrits dans des formations relevant de la gestion des jurys rectoraux; elles ne sont pas applicables aux formations placées sous convention avec une Université, et qui sont régies par les dispositions définies après approbation des instances statutaires des établissements d'enseignement supérieur et dans le cadre des conventions conclues.

CALENDRIER 2016-2017

Lundi 5 septembre	Rentrée des L1 (10 h)
Mardi 6 septembre	Rentrée des L2 (13h30)
Lundi 12 septembre	Rentrée des L3 (10h)
Lundi 12 au vendredi 18 septembre	Inscriptions AT/ET
27 septembre	Début des cours AT/ET
Lundi 27 octobre au mercredi 2 novembre compris	Congés de Toussaint
Vendredi 11 novembre	Féié
Lundi 14 et mardi 15 novembre	Examens blancs
Lundi 28 novembre au vendredi 2 décembre	Inscriptions AT/ET
Samedi 17 décembre au lundi 2 janvier compris	Congés de Noël
Jeudi 5 au samedi 14 janvier	Examens écrits semestre impairs
Lundi 16 janvier	Rentrée du second semestre
24 janvier	Début des cours AT/ET
Samedi 18 au dimanche 26 février	Congés d'hiver
Du lundi 27 février au samedi 4 mars	Stages
Mardi 7 et mercredi 8 mars	Jours professionnels (pas cours en licence)
Vendredi 24 mars	Remise de diplômes
Samedi 8 avril au lundi 17 avril	Congés de Printemps
Jeudi 25 mai à dimanche 28 mai	Ascension et pont
Lundi 9 mai au samedi 20 mai	Examens écrits semestre pairs
Mardi 20 juin au vendredi 20 juin inclus	Examens 2 ^e session

ORGANISATION DU SEMESTRE 1

Organisation Générale

SEMESTRE 1	CM	TD	Session 1	Session 2	ECTS
1UE1 – MAJEURE (Mention)					8
Poétique du roman	16	08	CC	Ecrit 4h	3
Stylistique du roman	12	06	CC	Oral	3
Langue française et remédiation I	09	09	CC	Ecrit 2h	2
1UE2 – MAJEURE (Mention)					8
Littérature générale et comparée I	12	06	CC	Ecrit 4h	3
Histoire littéraire du Moyen-Âge au 17 ^{ème} siècle	12	06	CC	Ecrit 2h	2
Latin I	06	06	CC	Oral	1
Langue étrangère I		12	CC	Ecrit 2h	2
1UE3 – MINEURE (Parcours-Type) – au choix*					4
Sociétés, cultures, frontières européennes					
Langues et cultures					
Lettres					
Arts et politique					
Sciences politiques					
Economie, communication et management					
Expériences plastiques et design graphique					
Culture et enjeux patrimoniaux					
Histoire de l'Art					
Théologie et Sciences religieuses					
Journalisme Multimedia, réseaux sociaux et Webdocu					
Musiques actuelles et paysages sonores					
Philosophie					
Droit					
1UE4 – MINEURE (Parcours-Type) – au choix*					4
Sociétés, cultures, frontières européennes					
Langues et cultures					
Lettres					
Arts et politique					
Sciences politiques					
Economie, communication et management					
Expériences plastiques et design graphique					
Culture et enjeux patrimoniaux					
Histoire de l'Art					
Théologie et Sciences religieuses					
Journalisme Multimedia, réseaux sociaux et Webdocu					
Musiques actuelles et paysages sonores					
Philosophie					
Droit					
1UE5 – UE PREPRO					4
PPE/PPE+ et C2i		24	CC	Ecrit	2
Méthodologie du travail universitaire : Français		18	CC	Ecrit	2
1UE6 – UE LIBRE (au choix)					2
Figure libre (langue étrangère/atelier transversal/engagement personnel/cours de préparation concours/ autre)		24	CC	Oral	
TOTAL					30

Semestre 1

. UE1

Poétique du roman (3 ECTS)

Professeur : Fabrice Allaire

Cours : 16h - TD : 8h

Descriptif du cours : Le roman, l'autre de tous les genres comme disait Pascal Quignard, est devenu un genre littéraire hégémonique. Genre polymorphe, protéiforme, il n'a eu de cesse que de renouveler et interroger l'univers de ses formes et ce notamment depuis son entrée dans l'ère moderne. L'année sera donc consacrée à mesurer l'enjeu esthétique et heuristique des formes romanesques. Il semble, en effet, nécessaire d'appréhender le phénomène littéraire dans toute sa richesse et son ampleur. Le roman est, comme l'affirmait Aragon, un mentir-vrai. Il circonscrit le « pourquoi du monde » dans un « comment écrire », ce qui révèle toute l'ambition de ce genre éminemment riche, profus, enthousiasmant et paradoxal.

Références bibliographiques :

GERARD DE NERVAL, *Sylvie*, Paris, Le livre de Poche, 1853.

<58381>

MARGUERITE DURAS, *Lol V Stein*, Paris, Folio, 1964.

<843.91 DUR>

MILAN KUNDERA, *L'Art du roman*, Paris, Folio, 1984.

<808.3 KUN>

THOMAS PAVEL, *La Pensée du roman*, Chicago, Folio Essais, 2003.

<809.3 PAV>

RENE GIRARD, *Mensonge romantique et vérités romanesques*, Paris, Hachette, 1961.

<809.914 GIR>

Validation : deux écrits sur table.

Stylistique du roman (3 ECTS)

Professeur : Bernard Jeannot

Cours : 09h – TD : 09h

Programme : Introduction à la stylistique.

Il s'agit d'analyser, à partir d'ateliers d'écritures et de lectures, les effets de signification mis en œuvre au sein du texte littéraire. Nous étudierons comment les écrivains associent, dans un rapport d'interdépendance, la technique et l'idée et opèrent ainsi des choix lexicaux et grammaticaux producteurs de sens. Notre analyse portera prioritairement sur l'écriture romanesque.

Bibliographie sélective

FROMILHAGUE Catherine et SANCIER Anne, *Introduction à l'analyse stylistique*, Bordas, 1991.
<808 FRO>

HERCHBERG-PIERROT, *Stylistique de la prose*, Belin, Lettres Sup, 2000
<808.009 2 HER>

Validation : un écrit et un oral (Analyse stylistique d'un extrait d'une œuvre indiquée par l'enseignant.)
--

Langue française et remédiation I (2 ECTS)

Professeur : Ingrid Lemonnier

Cours : 9h - TD : 9H

Programme : analyse approfondie et ciblée des subtilités de la langue française à travers les analyses la sémantique, la syntaxique, la lexicologie et la grammaire, afin de permettre aux étudiants de maîtriser les particularités à la fois historiques et contemporaines de la langue française.

Validation : questions de cours et QCM
--

. **UE2** (8 ECTS) :

Littérature générale et comparée I (3 ECTS)

Professeur : Ronan Guellec

Cours : 12h – TD : 6h

Œuvres au programme

- Honoré de Balzac, *Le Père Goriot*, Le Livre de Poche classique, n°757, édition de Stéphane Vachon, 2004.

- Charles Dickens, *De grandes espérances*, Le Livre de Poche classique, n°420, traduction de C. Bernard-Derosne, revue par J.-P. Naugrette, 1998.

Programme : les deux œuvres seront étudiées comme des romans d'apprentissage afin de mettre en valeur les nombreuses ressemblances entre les deux récits - schéma initiatique, éducation sociale et sentimentale des héros, critique sociale - mais aussi de questionner leurs spécificités. Ainsi, au *Père Goriot*, dont la célèbre scène finale prend place dans un cimetière, il s'agira de comparer le roman de Dickens qui, lui, s'achève sur des ruines. Il conviendra donc de s'interroger sur ce que perdent les personnages de leurs espérances, de leurs illusions. Enfin, en mettant en perspective ces œuvres avec le dessein esthétique et social des auteurs, l'étude permettra de montrer ce qu'ils proposent comme vision de leur époque et de réfléchir à la place que l'individu peut prendre dans la société.

Bibliographie sélective

Pierre Barbéris, *Le Père Goriot de Balzac. Ecriture, structures, significations*, Larousse, « Thème et texte », 1972.

<83278>

Maurice Bardèche, *Balzac romancier*, Plon, 1940.

<6481>

Alain, *En lisant Dickens*, Gallimard, 1945.

<609810>

Silvère Monod, *Dickens romancier*, Hachette, 1953.

<608589>

Validation: deux dissertations sur table.

Histoire littéraire du Moyen-Âge au XVII^{ème} siècle (2 ECTS)

Professeur : Jocelyn Godiveau

Cours : 12 - TD : 6h

Programme : ce cours abordera chronologiquement la production littéraire française du Moyen Âge au XVII^e siècle, en mettant l'accent à la fois sur de grandes notions ou de grands courants artistiques, et sur la découverte de quatre œuvres classiques. On insistera spécialement sur les contextes historiques et idéologiques qui permettront de mieux appréhender ces œuvres.

Corpus obligatoire

- Bérroul, *Le Roman de Tristan*, trad. de Pierre Jonin, Honoré Champion éditeur, Paris, 1999.
- D'Aubigné, Agrippa, *Les Tragiques*, Gallimard, 2003.
- Molière, *Le Tartuffe*, Livre de Poche, 1999
- Corneille, *Le Cid*, LGF 2001

Validation : questions de cours

Latin I (1 ECTS)

L'étudiant suit l'un des deux cours suivants, selon le cursus qui a été le sien au collège et au lycée.

➤ Niveau débutant :

Cours : 6h - TD : 6h

Professeur : Romain DUBLINEAU

Programme : initiation à la langue latine

➤ Niveau perfectionnement :

Cours : 6h - TD : 6h

Professeur Bertrand HAM

Programme : approche des questions de langue et de civilisation à partir d'un corpus de textes.

Langue étrangère I (2 ECTS)

Apprentissage d'une langue vivante étrangère (allemand, anglais, espagnol) à partir d'un corpus de documents littéraires et artistiques.

. UE3 et UE4 : voir le guide de la mineure choisie par l'étudiant

. UE5

- **Projet Professionnel de l'Étudiant**

Coordination : Isabelle de Villars

TD : 10h

Programme : Identifier et explorer des domaines d'activités professionnelles. Rencontrer des professionnels. Comparer les informations recueillies sur les métiers avec les réalités du milieu professionnel. Restituer et présenter les résultats de son travail d'investigation.

Validation : dossier et oral

- **C2i**

Professeurs : Carole BUFFENOIR et Isabelle De VILLARS

Selon les tests de début d'année, l'étudiant doit suivre tout ou partie des enseignements du C2i niveau (domaines D1 à D5)

- **Méthodologie universitaire**

Professeur : Clotilde Martin

TD : 12h

Apprentissage méthodologie de la dissertation littéraire générale et de la dissertation littéraire générale et comparée.

Validation : dossier

. UE6

Figures libres au choix

Langue étrangère (LV2 ou LV3)

Atelier ou Enseignement Transversal (marie-helene.camenen@uco.fr)

Engagement personnel

Prépa concours

Projet imaginé ou sélectionné par l'étudiant

ORGANISATION DU SEMESTRE 2

Organisation Générale

	CM	TD	Session 1	Session 2	ECTS
2UE1 – MAJEURE (Mention)					8
Initiation à la théorie critique	12	06	CC	Dossier	3
Ecritures contemporaines du XXI ^{ème} siècle	16	08	CC	Dossier	3
Langue française II	09	09	CC	Ecrit 2h	2
2UE2 – MAJEURE (Mention)					8
Littérature générale et comparée II	12	06	CC	Ecrit 4h	3
Histoire littéraire du XVIII ^{ème} au XX ^{ème} siècle	12	06	CC	Ecrit 2h	2
Latin II	06	06	CC	Oral	1
Langue étrangère II		12	CC	Ecrit 2h	2
2UE3 – MINEURE (Parcours-Type) – au choix*					4
Sociétés, cultures, frontières européennes					
Langues et cultures					
Lettres					
Arts et politique					
Sciences politiques					
Économie, communication et management					
Expériences plastiques et design graphique					
Culture et enjeux patrimoniaux					
Histoire de l'Art					
Théologie et Sciences religieuses					
Journalisme Multimédia, réseaux sociaux et Webdocu					
Musiques actuelles et paysages sonores					
Philosophie					
Droit					
2UE4 – MINEURE (Parcours-Type) – au choix*					4
Sociétés, cultures, frontières européennes					
Langues et cultures					
Lettres					
Arts et politique					
Sciences politiques					
Économie, communication et management					
Expériences plastiques et design graphique					
Culture et enjeux patrimoniaux					
Histoire de l'Art					
Théologie et Sciences religieuses					
Journalisme Multimédia, réseaux sociaux et Webdocu					
Musiques actuelles et paysages sonores					
Philosophie					
Droit					
2UE5 – UE PREPRO					4
PPE/PPE+ et C2i		24	CC	Ecrit	2
Méthodologie du travail universitaire : Français		18	CC	Ecrit	2
2UE6 – UE LIBRE (au choix)					2
Figure libre (langue étrangère/atelier transversal/engagement personnel/cours de préparation concours/ autre)		24	CC	Oral	
TOTAL					30

Semestre 2

. 2UE1 (8 ECTS)

Initiation à la théorie critique (3 ECTS)

Professeur : Ronan Guellec

Cours : 12h - TD : 6h

Œuvres au programme

- André Gide, *Les Faux-Monnayeurs*
- André Gide, *Le Journal des Faux-Monnayeurs*

Programme : à partir de l'étude conjointe du roman de Gide et du *Journal des Faux-Monnayeurs*, qui retrace l'histoire de l'écriture de l'œuvre, il s'agira de dégager les questionnements en jeu dans le processus de création. Ce roman permet d'interroger la réception d'une œuvre en s'initiant aux différentes théories et points de vue critiques.

Bibliographie sélective

Gide A., *Essais critiques*, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1999.

<844.91 GID>

Maurel A., *La Critique*, Hachette, Contours littéraires, 1998.

<801.95 MAU>

Gengembre G., *Les Grands courants de la critique littéraire*, Seuil, 1996.

<808.06 GEN>

Vassevière J et Toursel N., *Littérature : 150 textes théoriques et critiques*, Armand Colin, 2015

<801.95 TOU>

<p>Validation : un test de connaissances et un article critique d'une œuvre littéraire (ou d'un extrait) en 3000 à 5000 mots avec une bibliographie et un petit appareil critique.</p>

Écritures contemporaines du XXIème siècle (3 ECTS)

Professeur : Anne Prouteau

Cours : 16h - TD : 8h

Programme : « Littérature au présent »

Comment écrire au XXI^e siècle sans être écrasé par un héritage littéraire qui menace d'être paralysant ? A travers des textes représentatifs de l'immédiat contemporain, nous observerons les enjeux de cette littérature au présent, non pas épuisée comme on a pu l'écrire, mais vivante, créative et toujours soucieuse de nous aider à construire notre propre représentation du monde. Approcher des textes que la postérité n'a pas eu le temps de consacrer, dont les auteurs sont vivants, est une entreprise passionnante mais risquée. Qu'est-ce qui, au fond, fait la valeur d'une œuvre littéraire ?

Corpus de lectures obligatoires

CHEVILLARD Eric, *Oreille rouge*, Minuit double.
SINGER Christiane, *Une passion*, Le livre de poche
DELERM, *Sundborn ou les jours de lumière*, Folio.
DAOUD Kamel, *Meursault, contre-enquête*, Actes Sud

Bibliographie sélective

BLANCKEMAN Bruno, MURAL BRUNEL Aline, DAMBRE Marc, *Le Roman français au tournant du XXI^e siècle*, Presses Sorbonne nouvelle.

<843.92 ROM>

RICHARD Jean-Pierre, *L'Etat des choses : études sur huit écrivains d'aujourd'hui*, NRF essais, Gallimard, 1990.

<840.900 914 RIC>

VIART Dominique et VERCIER Bruno, *La Littérature française au présent ; héritage, modernité, mutations au présent*, Paris, 2005, Bordas.

<840.900 914 VIA>

Validation : test de connaissances et rédaction d'un article critique sur une œuvre contemporaine.

Langue française II (2 ECTS) :

Professeur : Bertrand Ham

Cours : 12h - TD : 6h

Programme :

Approches diachronique et synchronique
Phonétique et phonologie
Morphologie et syntaxe
Langue et parole

. 2UE2 (8 ECTS)

Littérature générale et comparée I (3 ECTS)

Professeur : **Sophie LIOULIAS**

Cours : 12h - TD : 6H

Programme : Entre tradition et renouveau, l'émergence du roman moderne.

Corpus

Miguel de CERVANTÈS, *Don Quichotte*, tome 1, Les Classiques de Poche, éd. Le Livre de Poche, 2010

Denis DIDEROT, *Jacques le fataliste*, Les Classiques de Poche, éd. Le Livre de Poche, 2000

Entre tradition et modernité, on peut considérer que *Don Quichotte* et *Jacques le Fataliste* ont ébranlé les canons du genre romanesque. Bien qu'empruntant encore quelques éléments au picaresque et explorant le thème récurrent du couple maître-serviteur, ces deux ouvrages ont le mérite d'une grande originalité qui tient, en partie, à la déconstruction d'un genre littéraire qu'ils contribuent à renouveler. Souvent qualifiés d'anti-romans, nous nous attacherons à comprendre quel fut leur apport réel à l'émergence d'un roman moderne. En comparant ces textes, il nous sera encore donné d'explorer des problématiques diverses et toujours actuelles telles que les tensions entre réel et fiction, la mythopoétique du récit (*muthopoïos*), le pouvoir d'autocréation de la parole... Nous interrogerons les questions narratologiques, thématiques, symboliques et philosophiques propres au genre romanesque dont la pertinence a perduré jusqu'à aujourd'hui et pour lesquelles Miguel de CERVANTÈS et Denis DIDEROT ont contribué, en leur temps, à ouvrir des voies nouvelles.

Validation : 2 écrits sur table (Durée : 4h.00)

Histoire littéraire du XVIIIème au XXème siècle (2 ECTS)

Professeur : Jocelyn Godiveau

Cours : 12 - TD : 6h

Programme : Ce cours abordera chronologiquement la production littéraire française du XVIII^e siècle à la première moitié du XX^e siècle, en mettant l'accent à la fois sur de grandes notions ou de grands courants artistiques, et sur la découverte de trois œuvres classiques. On insistera spécialement sur les contextes historiques et idéologiques qui permettront de mieux appréhender ces œuvres.

Corpus

- Beaumarchais, Pierre-Augustin Caron de, *Le Mariage de Figaro*, Livre de Poche, 1999.
- Baudelaire, Charles, *Le Spleen de Paris, petits poèmes en prose*, (édition libre).
- Eluard, Paul, *Capitale de la douleur*, suivi de *L'amour la poésie*, Editions Gallimard, 1966.
- *La Condition humaine* d'André Malraux, Gallimard, 1946

Latin II (1 ECTS) :

➤ **Niveau débutant :**

T.D. : 6h - Cours :6h

Professeur : Romain DUBLINEAU

Programme : initiation à la langue latine

➤ **Niveau perfectionnement :**

T.D. : 6 h. - Cours : 6h

Professeur : Bertrand HAM

Langue étrangère II (2 ECTS)

Pratique d'une langue étrangère (par exemple : anglais, allemand, espagnol, etc.) en fonction du choix de l'étudiant et des possibilités offertes par la formation, afin de permettre à l'étudiant de consolider sa Licence par l'obtention d'un niveau suffisant à l'issue des trois années de formation, ainsi que d'une certification ; développement de l'expression orale et écrite, ainsi que de la compréhension orale et écrite.

. UE3 et UE4 : voir le guide de la mineure choisie par l'étudiant

. UE5

- **Projet Professionnel de l'Etudiant**

Coordination : Isabelle de Villars

TD : 10h

Programme : Identifier et explorer des domaines d'activités professionnelles. Rencontrer des professionnels. Comparer les informations recueillies sur les métiers avec les réalités du milieu professionnel. Restituer et présenter les résultats de son travail d'investigation.

Validation : dossier et oral

- **C2i**

Professeurs : Carole BUFFENOIR et Isabelle De VILLARS

Selon les tests de début d'année, l'étudiant doit suivre tout ou partie des enseignements du C2i niveau (domaines D1 à D5)

- **Méthodologie universitaire : Français**

. UE6

Figures libres au choix

Langue étrangère (LV2 ou LV3)

Atelier ou Enseignement Transversal

Engagement personnel

Prépa concours
Projet imaginé ou sélectionné par l'étudiant